



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance régulière du 4 février 2019**

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : M. Maurice Désy, conseiller no 2
M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Simon Deguise, conseiller no 4
M. Alain Goyette, conseiller no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

En l'absence de :

Vacance : poste numéro 1

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- La mairesse ouvre la séance à 19 :47 heures par une courte réflexion.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 7 janvier 2019**
4. **Administration**
 - 4.1 Adoption des dépenses de janvier 2019
 - 4.2 Factures à payer
 - 4.3 Poste de secrétariat municipal
 - 4.4 Demande de remboursement M. Poudrier
 - 4.5 Politique harcèlement
 - 4.6 Maire suppléant
 - 4.7 Conditions DG et concierge
 - 4.8 Élection poste conseiller numéro 1 (7 avril 2019)
 - 4.9 FQM-TECQ 2019-2023
 - 4.10 Emploi d'été Canada : camp jour adapté
 - 4.11 Correspondance
 - a) Rencontre ZIP, 19 février
 - b) Demande cours de danse
 - c) Demande Marie-Reine Belhumeur
 - d) demande association forestière Lanaudière
 - e) Demande Pierre de Lestage : gala-album
 - f) Ristourne MMQ
 - g) Semaine prévention suicide
 - h) Persévérance scolaire
5. **Sécurité publique**
 - 5.1 Schéma couverture de risque pour MMQ
 - 5.2 Sécurité civile, subvention volet 2
6. **Transport/Voirie**
 - 6.1 Poste : Employé voirie
 - 6.2 Rapport Stéphane Allard, St-Amour
 - 6.3 Programme d'aide voirie locale PAARRM
7. **Urbanisme**
 - 7.1 Rapport urbanisme janvier 2019
 - 7.2 Propriétés endettées, vente pour taxes
 - 7.3 Traverse de ski-doo
8. **Loisirs et culture**
9. **Sujets divers**
 - 9.1 CEID, facture Api-flex
 - 9.2 Comptes rendu CEID
10. **Période de questions**
11. **Levée de l'assemblée**

030-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Alain Goyette

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2019

031-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Simon Deguise

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2019.

4. Administration

4.1 Adoption des dépenses du mois de janvier 2019

032-2019

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Martial Belley

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas accepte les dépenses et salaires du mois de janvier 2019 au montant totalisant 46 151.27\$. Adopté

4.2 Factures à payer

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 43 919.76\$;

033-2019

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise le paiement des factures pour février 2019. Adopté

4.3 Poste de secrétariat municipal

Attendu que des cinq personnes rencontrées en entrevue, Mme Cassandra Lavallée-Lemieux a été retenue comme la personne répondant le plus à nos attentes pour le poste de secrétaire municipal;

034-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire embaucher Mme Cassandra Lavallée-Lemieux, le tout dans le cadre d'un contrat avec Emploi Québec de réinsertion au travail. Le poste offert sera de 30 heures semaines à un taux de 15\$/heures. Le conseil autorise la directrice générale à signer avec Emploi-Québec pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires au traitement du dossier.

4.4 Demande de remboursement M. Poudrier

Attendu que lors de son travail pour nous, le camion de M. Poudrier a été endommagé et qu'il a dû le faire réparer;

Attendu qu'il nous demande de lui rembourser la franchise de ses assurances versus la facture des travaux de réparation;

035-2019

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire recevoir une copie des assurances de M. Poudrier pour son véhicule ainsi qu'une copie de la facture de réparation, le tout étant préalable et nécessaire à la prise de décision.

Adopté

4.5 Politique harcèlement

Attendu que les nouvelles normes du travail du Québec, exige que les employeurs adoptent et mettent en place une politique contre le harcèlement;

Attendu que les élus ont pris connaissance de la politique proposée;

En conséquence,

036-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas adopte cette politique contre le harcèlement telle que présentée.

4.6 Maire suppléant

Attendu que le mandat de maire suppléant est échu;

Par ces motifs,

037-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas nomme M. Alain Goyette comme étant le maire suppléant à partir de ce jour et pourra en cas d'absence de la mairesse la remplacer dans ses tâches, selon l'application du code municipal, soit à la municipalité ou au conseil de la MRC de D'Autray. Ainsi, M. Maurice Désy sera remplacé comme signataire au compte de la municipalité par M. Alain Goyette.

Adopté

4.7 Conditions DG et concierge

Attendu que chaque année les conditions salariales des employés de la municipalité sont révisées;

038-2019

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas reporte ce point. Adopté

4.8 Élection poste conseiller numéro 1

Point d'information : date retenue pour le scrutin le 7 avril 2019.

Attendu que le poste de conseiller numéro 1 est vacant et qu'une élection partielle aura lieu pour le combler;

Attendu qu'il a lieu de déterminer le salaire des employés pour le processus électoral;

039-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas opte pour la tarification à jour,

déterminée par le décret du ministère responsable. De plus, que cette tarification sera appliquée selon les mises à jour du ministère pour les futurs processus électoraux.

4.9 FQM-TECQ 2019-2023

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux étaient admissibles dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers, est intervenu auprès du gouvernement fédéral, notamment par une lettre le 22 janvier 2019;

Attendu que la FQM a demandé à ses membres d'intervenir auprès du ministre fédéral de l'infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, et du député fédéral de notre circonscription pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Par ces motifs,

040-2019

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas appuie la Fédération québécoise des

municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

De transmettre copie de cette résolution au ministre fédéral de l'infrastructure et des Collectivités, l'honorable François-Philippe Champagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, Mme Andrée Laforest, au député ou à la députée fédérale de notre circonscription, Mme Ruth Ellen Brosseau et au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

De transmettre copie de cette résolution à la présidente de la Fédération canadienne des municipalités (FQM) et mairesse de Magog, Mme Vicky-May Hamm pour appui. Adopté

4.10 Emploi d'été Canada : camp jour adapté

Attendu que l'adoption de la résolution 011-2019;

Attendu que si la municipalité fait deux demandes via le programme Emploi d'été Canada, elle risque de compromettre ses chances d'obtenir l'une ou l'autre;

Attendu que la municipalité implante cette année le compostage domestique sur son territoire et que cette ressource est prioritaire;

Par ces motifs,

041-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas ne fasse pas la demande pour un moniteur de camp de jour adapté et en informe les personnes concernées. Adopté

4.11 Correspondance

- a) Rencontre ZIP, 19 février**, point d'information
- b) Demande cours de danse**

043-2019

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas fasse un don de 606\$ pour que les participants demeurant à l'Ile Dupas ne déboursent pour cette activité.

c) Demande Marie-Reine Belhumeur

044-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Maurice Désy

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas reporte ce point.

d) Demande association forestière Lanaudière

045-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Alain Goyette

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas désire remettre ce dossier au CEID pour étude.

e) Demande Pierre de Lestage : gala-album

046-2019

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas fasse un don de 50\$ pour le gala et de 75\$ pour l'album des finissants cohorte 2019, de Pierre-de-Lestage.

f) Ristourne MMQ

Point d'information

g) Semaine prévention suicide

Considérant que :

- Dans Lanaudière, annuellement, quelque 80 personnes décèdent par suicide ;
- Chaque année, plus de 130 Lanaudoises et Lanaudois sont hospitalisés à la suite d'une tentative de suicide, et ce, sans compter ceux et celles qui sont hospitalisés sous un autre prétexte ou qui ne consultent pas de médecin ;
- Le Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL) est le seul organisme reconnu et soutenu par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière pour intervenir spécifiquement sur la problématique du suicide. Dans la dernière année, il a répondu à plus de 3 300 appels de personnes en détresse, endeuillées par suicide ou inquiètes pour un proche suicidaire ;
- Orchestrée chaque année dans Lanaudière par le CPSL, la Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS) a pour but de sensibiliser la population à la cause, de vaincre les tabous et de soutenir les milieux touchés par la problématique ;

047-2019

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas reconnaisse la problématique du suicide et son ampleur et contribue à l'effort collectif en prévention du suicide en réalisant certaines des activités proposées dans le cadre de la SPS :

- Installation d'affiches promotionnelles de la SPS ;
- Utilisation des visuels de la SPS sur les réseaux sociaux et babillards physiques ou électroniques de la Municipalité ;
- Ajout du bandeau promotionnel de la SPS à la signature électronique des membres du conseil municipal et du personnel de la Municipalité ;
- Distribution d'outils promotionnels du Centre de prévention du suicide pour promouvoir la demande d'aide ;
- Distribution de signets faisant la promotion de la SPS et de la demande d'aide à tous les usagers de la bibliothèque durant l'événement ;
- Affichage dans des lieux publics et ajout aux outils de communication de la Municipalité d'une chronique portant sur la prévention du suicide ;
- Invitation aux citoyens participant aux activités sportives et de loisirs, de même qu'aux membres du conseil municipal et du personnel à prendre un Selfie pour la vie et à le publier sur leurs réseaux sociaux ;

- Installation d'un autocollant encourageant à demander de l'aide quand le « bobo » n'est pas physique sur les trousseaux de premiers soins de la Municipalité.

h) Persévérance scolaire

Point information

5 Sécurité publique

5.1 Schéma couverture de risque pour MMQ

Attendu que le ministre de la Sécurité Publique a délivré à la MRC de D'Autray le 28-07-2017 une attestation de conformité de son schéma de couverture de risques incendie;

Attendu que l'implantation des schémas de couverture de risques sera profitable au monde municipal, malgré les investissements et les exigences rencontrés, puisque les services incendies qui auront adopté les mesures contenues dans leur plan de mise en œuvre et qui s'y conformeront bénéficieront d'une exonération de responsabilité lors d'une intervention pour un incendie ou une situation d'urgence, à moins d'une faute lourde ou intentionnelles;

Attendu que la Mutuelle des Municipalités du Québec, qui assure les risques de la Municipalité de La Visitation-de-L'Île-Dupas, encourage la mise en œuvre des schémas de couverture de risques;

048-2019

Il est proposé par M. Maurice Désy

Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas s'engage à réaliser tous les objectifs annuels prévus au plan quinquennal du schéma de couverture de risques incendie au cours des cinq prochaines années.

Il est également résolu que la municipalité demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec, tel qu'annoncé par cette dernière, d'accorder à la municipalité de La Visitation-de-L'Île-dupas une réduction de prime de 10% au chapitre de l'Assurance des biens (bâtiment/contenu), à titre de membre-sociétaire mettant en œuvre les mesures du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

5.2 Sécurité civile, subvention volet 2

Attendu que le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

Attendu que la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

Attendu que la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

049-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette

Appuyé par M. Maurice Désy

Il est donc résolu unanimement que la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas présente une demande d'aide financière à l'Agence

municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000\$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000\$;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales suivantes : (Villes de : Lavaltrie, Berthierville et Saint-Gabriel ainsi que les municipalités de : Lanoraie, Sainte-Élisabeth, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Didace et Mandeville) pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000\$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise Mme Sylvie Toupin, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et en son nom, le formulaire requis pour l'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

6. Transport/Voirie

6.1 Employé voirie

Attendu que le poste de responsable de la voirie est vacant;

050-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas désire ouvrir ce poste en voirie. Adopté

6.2 Rapport Stéphane Allard, St-Amour

051-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Simon Deguise

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas reporte ce point. Adopté

6.3 Programme d'aide voirie locale PAARRM

Programme d'aide entretien réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 22 068\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs,

052-2019

Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de La Visitation-de-L 'Ile-Dupas informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté

7. Urbanisme

7.1 Rapport urbanisme janvier 2019

Dépôt de document

7.2 Propriétés endettées

Attendu que la municipalité a dressé la liste en novembre dernier des propriétés endettées envers elle;

Par ces motifs,

053-2019

Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas ordonne à la secrétaire-trésorière, conformément à l'article 1023 du Code Municipal (L.R.Q. chapitre C27.1), de transmettre, avant le quinzième jour de mars 2019, au bureau de la MRC de D'Au-tray, l'état ci-après des immeubles suivants qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires :

Matricule	Lot	Montant
3105 29 0267	4 505 843	5,47 \$
	4 506 850	
3106 32 0463	4 506 851	5,47 \$
3106 32 0663	4 505 844	5,47 \$
3106 34 4807	4 505 845	5,47 \$
3106 46 2851	4 505 846	5,47 \$
3106 46 3054	4 508 264	5,47 \$
3107 91 2677	4 505 851	5,47 \$
3202 27 1280	4 506 668	5,47 \$
3406 10 3022	4 505 942	5,47 \$
3406 87 3135	4 505 950	5,47 \$
3408 33 1848	4 506 979	227,04 \$
4012 05 5771	4 506 293	194,98 \$
4012 82 0320	4 507 300	54,91 \$
4112 15 2756	4 506 317	387,19 \$
4112 46 4102	4 506 322	302,02 \$
3408 11 5321	4 506 973	182,65 \$

La secrétaire-trésorière, est autorisé à acquérir en totalité, au nom de la présente municipalité de La Visitation-de-l 'Ile-Dupas, les immeubles qui seront vendus pour défaut d'enchérisseur, le deuxième jeudi de juin 2019 (intérêts calculés jusqu'au 13 juin 2019).

7.3 Traverse de ski-doo

Attendu que la municipalité reçu une demande pour l'installation de signalisation pour deux traverses de ski-doo sur : 1) le rang de l'île Dupas côté Ouest et 2) le chemin Hérard;

Par ces motifs,

054-2019

Il est proposé par M. Simon Deguise
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas est d'accord pour l'installation de la signalisation et l'autorisation de traverser les voix de circulation précitées, à condition que l'achat des pancartes soit à la charge du club. La municipalité se chargera de l'installation de celles-ci lorsque le club aura accepté les conditions. Adopté

8. Loisirs et culture

9. Sujets divers

9.1 CEID, facture Api-flex

055-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Appuyé par M. Martial Belley

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas accepte de rembourser Mme Marie-Claude Baril, selon la facture 1547 (Le petite rucher du nord s.e.n.c.) telle que présentée, au coût de 176.25\$ avec frais de poste, pour l'achat de 16 Api-Flex. Ce montant sera déduit du budget alloué au CEID. Adopté

9.2 Comptes rendu du CEID

Dépôt de documents

10. Période de questions

-Point d'information : début de la période d'inscription pour la mise en place du compostage domestique qui pourra se faire via téléphone et internet.

-Lumières de rues défectueuses

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

056-2019

Il est proposé par M. Alain Goyette
Secondé par Mme Maryse Courchesne

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 20 :35 heures.

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Mme Sylvie Toupin,
Secrétaire d'assemblée